

Vérification de Ernst & Young

Lafarge, S.A. — Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport d'assurance modérée du commissaire aux comptes sur une sélection d'indicateurs environnement, sécurité et ressources humaines

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes du groupe Lafarge, nous avons procédé à des contrôles visant à nous permettre d'exprimer l'assurance modérée que la sélection d'indicateurs environnement, sécurité et ressources humaines relatifs à l'exercice 2009 signalés par le signe **EY** dans le rapport de développement durable en pages 4 et 5 (les « Indicateurs ») ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel de reporting applicable en 2009 (le « Référentiel »), composé de :

- standards et lignes directrices externes élaborés par la Cement Sustainability Initiative (CSI) du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) pour les indicateurs environnement et sécurité, et de la méthode internationale Hay d'évaluation des postes pour les données sur les cadres supérieurs. Ces standards et lignes directrices sont disponibles sur leurs sites Internet respectifs¹ ;
- instructions et procédures spécifiques du groupe Lafarge, dont un résumé figure sous le titre « Méthodologie de reporting » en page 51, dans les commentaires associés à la présentation des indicateurs en pages 41 à 46 du rapport de développement durable et sur le site internet du Groupe².

Il est de la responsabilité de la direction du développement durable et des affaires publiques du groupe Lafarge d'établir les Indicateurs, le Référentiel et d'en assurer la mise à disposition.

Il nous appartient, sur la base de nos contrôles, d'exprimer une conclusion sur ces Indicateurs. Nos contrôles ont été conduits conformément au standard international ISAE 3000 de l'IFAC. Notre indépendance est définie par les textes législatifs et réglementaires ainsi que le code de déontologie de la profession.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Pour nous permettre d'exprimer notre conclusion, nous avons conduit les contrôles suivants :

- Nous avons apprécié le Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité.
- Au niveau du groupe et des Branches Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnement, sécurité, ressources humaines, politique de concurrence, et relation avec les parties prenantes afin de vérifier la bonne application du Référentiel. A ce niveau, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données.

- Au niveau de la Branche Ciment, nous avons revu la cohérence des émissions de CO₂ avec celles déclarées par les sites à l'administration et vérifiées dans le cadre de la directive européenne 2007/589/CE relative aux gaz à effet de serre.
- Au niveau de la Branche Ciment, pour les indicateurs relatifs aux réductions d'émissions de CO₂ par rapport aux émissions de 1990, nos travaux sur les émissions de 1990 se sont limités à revoir les changements apportés à la ligne de base depuis 2005.
- Nous avons sélectionné un échantillon de quatre sites cimentiers, un centre technique régional et sept entités opérationnelles, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du groupe, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices. Au niveau des sites et entités sélectionnés, nous avons vérifié la compréhension et l'application du Référentiel, et mené des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données aux pièces justificatives.
- Nous avons revu la présentation des Indicateurs et les notes méthodologiques associées dans le présent rapport.

Nos travaux ont couvert en moyenne 27 % des indicateurs environnement, 12 % des heures travaillées servant de base au calcul du taux de fréquence des accidents du travail, 12 % des cadres supérieurs. Compte tenu des travaux menés depuis quatre ans dans les différentes Branches et pays, nous estimons que ces travaux fournissent une base suffisante à la conclusion exprimée ci-dessous.

INFORMATIONS SUR LE RÉFÉRENTIEL

Pertinence

- Le Groupe publie des indicateurs de performance-clés définis pour les activités cimentières par les Groupes de travail du CSI-WBCSD, comme indiqué en page 40.
- Les méthodologies retenues par le groupe sont cohérentes avec les dernières versions des standards du CSI-WBCSD, les adaptations ou spécificités du groupe étant précisées dans les notes méthodologiques (cf. détail pages 41 à 46, 51 et sur le site internet du Groupe²).

Exhaustivité

- Le périmètre de reporting des Indicateurs vise à couvrir l'ensemble du groupe au niveau mondial. Les méthodes d'estimation des données manquantes, en particulier pour les émissions atmosphériques ou la ligne de base 1990 pour les émissions de CO₂, ainsi que les

périmètres couverts par les Indicateurs (exprimés en pourcentage) ont été précisés pages 41 à 46, 51 et sur le site internet du Groupe².

Neutralité et objectivité

- Le groupe apporte des informations détaillées sur les méthodologies utilisées pour l'établissement des Indicateurs dans la note méthodologique figurant page 51 et dans les commentaires accompagnant les données publiées en particulier pour les indicateurs « Emissions de SO₂, NOx et poussières », « Femmes cadres supérieurs », « Carrières dotées d'un plan de réhabilitation », « Part des sites audités » et « Application de la politique de concurrence » et « formation de la population cible aux relations avec les parties prenantes » page 41 à 46 et sur le site internet du Groupe².

Fiabilité

- Des progrès ont été réalisés dans l'amélioration des contrôles internes par les centres techniques régionaux de la Branche Ciment en Amérique du Nord (CTS) et en Chine (ATC). La formalisation des contrôles réalisés par les centres techniques régionaux doit être poursuivie, notamment sur les Indicateurs relatifs aux émissions dans l'air pour la zone couvrant l'Europe et la Russie.
- Pour l'indicateur « Carrières dotées d'un plan de réhabilitation », les contrôles effectués sur les données consolidées pourraient être renforcés.
- La méthodologie retenue pour le calcul de l'indicateur sur la formation de la population cible aux relations avec les parties prenantes devrait être formalisée, en visant à réduire les marges d'interprétation. La communication auprès des entités opérationnelles concernées et les contrôles internes devront être renforcés.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Indicateurs ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 14 avril 2010
Le Commissaire aux Comptes

ERNST & YOUNG
Audit
Christian Mouillon

ERNST & YOUNG
Environnement et
Développement durable
Eric Duvaud

1 | [www.wbcsd.org/chapitre Sector Project / Cement](http://www.wbcsd.org/chapitre/Sector/Project/Cement) et [www.haygroup.com/Chapitre Our services/Job evaluation](http://www.haygroup.com/Chapitre/Our%20services/Job%20evaluation) 2 | [http://sustainabilityreport.lafarge.com/rubrique « Reporting Methodology »](http://sustainabilityreport.lafarge.com/rubrique/Reporting%20Methodology). 3 | ISAE 3000 : « Assurance Engagement other than reviews of historical data », International Federation of Accountants, International Audit and Assurance Board, December 2003. 4 | Quatre cimenteries : Davenport (USA), Dujiangyan (Chine), Hope (Royaume-Uni), et Okke (Corée du Sud); le centre technique régional Corporate Technical Services (CTS) basé à Montréal (Canada) pour la Branche Ciment; quatre entités opérationnelles de la Branche Ciment (Corée du Sud, River Region USA, Royaume-Uni et Sichuan en Chine), l'entité opérationnelle Bétons Espagne, et deux entités opérationnelles Granulats & Béton: Lafarge Eastern USA et Royaume-Uni. 5 | 39 % des émissions de CO₂, 27 % en moyenne des émissions de NOx et poussières, et de SO₂, 21 % en moyenne du nombre de sites et de carrières actives.